

Berne, le 23 novembre 2010

Prise de position de l'UNES sur l'étude 2010 de l'OFS sur la situation sociale des étudiant-e-s :

La formation n'est pas un jeu de hasard mais bien une responsabilité politique !

L'étude 2010 de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montre que les conditions de vie des étudiant-e-s sont une honte pour la Suisse. L'analyse de la dimension sociale, grande absente de la mise en œuvre de Bologne en Suisse, révèle de grandes inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur et la réussite des études. L'UNES refuse que la formation tertiaire soit encore de nos jours un lieu de forte sélection sociale et revendique un système de bourses d'études harmonisé avec son initiative sur les bourses d'études.

L'étude publiée aujourd'hui par l'OFS sur les conditions de vie et d'études des étudiant-e-s des hautes écoles suisses confirme une fois de plus que l'accès à la formation tertiaire n'est de loin pas égalitaire et que l'avantage est donné aux étudiant-e-s issu-e-s des classes privilégiées.

Puissant vecteur d'égalité sociale, les bourses d'études doivent faire l'objet d'un investissement public conséquent. C'est pour cela que l'UNES a lancé, en juillet 2010, une initiative populaire fédérale visant à harmoniser le système d'octroi des bourses d'études et à garantir un standard de vie minimal aux étudiant-e-s ayant des difficultés financières. Notre initiative- *Car la formation c'est l'avenir* – a pour but d'harmoniser les systèmes de bourses d'études en attribuant cette compétence à la Confédération afin que l'accès à la formation et la réussite des études soient égaux pour tou-te-s les étudiant-e-s en fonction de leurs capacités et de leurs intérêts.

Les statistiques de l'OFS révèlent que le système de formation tertiaire reste un lieu de forte sélection sociale et qu'il contribue ainsi à la reproduction sociale dans l'accès à l'éducation supérieure. Le processus de Bologne accentue en outre ce problème. L'UNES se bat contre les discriminations socio-économiques et revendique une réelle démocratisation des études.

La Suisse joue avec l'avenir de la jeunesse comme à la roulette russe, mais la formation et l'égalité des chances n'est pas un jeu de hasard. Anja Schuler, membre du comité exécutif de l'UNES, prend clairement position : « Les chiffres de l'OFS démontrent une fois de plus la nécessité d'avoir un système de bourse harmonisé et élargi au niveau national ». L'accès à la formation ne doit pas dépendre du facteur chance et la réussite des études ne doit pas être mise en péril par un système de bourses d'études précaire en Suisse.

Pour plus d'informations sur l'initiative des bourses d'études: www.stipendieninitiative.ch ou par téléphone:

Anja Schuler - 079 239 98 19
Comité exécutif

Cátia Candeias – 076 402 81 11
Secrétariat général

L'étude de l'OFS sur la situation sociale des étudiant-e-s met en avant des inégalités structurelles. Les étudiant-e-s issu-e-s de couches sociales défavorisées sont plus fréquemment contraint-e-s d'exercer une activité rémunérée en parallèle aux études pour vivre, ils disposent de moins de temps à consacrer à leur formation et sont proportionnellement plus endetté-e-s. Il existe donc une réelle discrimination dans l'accès à l'enseignement supérieur. Différents indicateurs de l'enquête de 2010 confirment ces inégalités structurelles mais aussi les effets de Bologne :

- L'enquête démontre la sous-représentation des couches sociales défavorisées dans la formation tertiaire. En 2007, 11% des étudiant-e-s étaient issu-e-s des couches sociales modestes, le pourcentage s'élève désormais à 9 %. Le niveau de formation des parents a une influence directe sur le choix de la filière d'étude. Ainsi, dans les filières dispensées par les hautes écoles universitaires et la formation artistique dans les hautes écoles spécialisées, les étudiant-e-s ont proportionnellement plus souvent des parents qui ont eux-mêmes suivi une formation tertiaire.

- Pourcentage d'étudiant-e-s endetté-e-s représente 13%. Là aussi on constate une différenciation selon l'origine socio-économique et l'âge des étudiant-e-s.

- Le pourcentage d'étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée à côté de leurs études est légèrement faible en 2010 qu'il ne l'était en 2007 (77% en 2007 contre 75% en 2010). L'UNES constate que le processus de Bologne induit une scolarisation et une rigidification des cursus d'études qui rend difficile la conciliation des études avec une activité rémunérée. Il faut également noter que travailler à un pourcentage élevé à côté de la formation diminue le temps consacré aux études et nuit, par conséquent, à la réussite des études. Les étudiant-e-s provenant des classes sociales défavorisées sont les premier-e-s touché-e-s par ces circonstances.

- La mobilité, grande promesse de Bologne, n'a pas augmenté de manière significative. Le panorama des hautes écoles publié en mai 2010 par l'OFS confirmait cela. Seuls des bourses d'études adéquates sont en mesure de corriger ce problème et réduire les inégalités socio-économiques qui contraignent les étudiant-e-s dans le choix de faire ou non de la mobilité durant leurs études.

- Le temps d'étude n'est pas raccourci grâce à Bologne, l'OFS constatait en mai 2010 que la durée moyenne pour un cursus de bachelor est de 4,1 ans et 2,2 ans pour le master. Le temps d'étude sous le régime de Bologne ne diffère par conséquent que très peu par rapport à l'ancien système où il était d'environ 6 ans.